



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

CONFÉRENCE

Quarante-quatrième session

Rome, 28 juin - 4 juillet 2025

Rapport de la 37^e session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique (Colombo [Sri Lanka], 31 janvier - 2 février 2024 [réunion des hauts fonctionnaires] et 19-22 février 2024 [réunion ministérielle])



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

APRC/24/REP

RAPPORT

Colombo (Sri Lanka)
31 janvier - 2 février 2024
(réunion en
visioconférence) et
19-22 février 2024
(réunion hybride)

Trente-septième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique

Citer comme suit:

FAO. 2024. *Rapport. Trente-septième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique. Bangkok*

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les points de vue ni les politiques de la FAO.

© FAO, 2024



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Intergouvernementales (CC BY-NC-SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode.fr>).

Selon les termes de cette licence, l'œuvre peut être copiée, diffusée et adaptée à des fins non commerciales, sous réserve que la source soit mentionnée. Lorsque l'œuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO cautionne tels ou tels organisation, produit ou service. L'utilisation du logotype de la FAO n'est pas autorisée. Si l'œuvre est adaptée, le produit de cette adaptation doit être diffusé sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si l'œuvre est traduite, la traduction doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source ainsi que de la clause de non-responsabilité suivante: «La traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ni de l'exactitude de la traduction. L'édition originale en [langue] est celle qui fait foi».

Tout litige découlant de la présente licence ne pouvant être résolu à l'amiable sera réglé par voie de médiation et d'arbitrage tel que décrit à l'article 8 de la licence, sauf indication contraire contenue dans le présent document. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules>) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Matériel attribué à des tiers. Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des informations ou autres éléments contenus dans cette œuvre qui sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir le cas échéant la permission de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'œuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org. Les demandes visant un usage commercial doivent être soumises à: www.fao.org/contact-us/licence-request. Les questions relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: copyright@fao.org.

États membres de la FAO dans la région Asie et Pacifique

Afghanistan	Iran (République islamique d')	Papouasie-Nouvelle-Guinée
Australie	Japon	Philippines
Bangladesh	Kazakhstan	République de Corée
Bhoutan	Kiribati	République démocratique populaire lao
Brunéi Darussalam	Malaisie	République populaire démocratique de Corée
Cambodge	Maldives	Samoa
Chine	Micronésie (États fédérés de)	Singapour
États-Unis d'Amérique	Mongolie	Sri Lanka
Fédération de Russie	Myanmar	Thaïlande
Fidji	Nauru	Timor-Leste
France	Népal	Tonga
Îles Cook	Nioué	Tuvalu
Îles Marshall	Nouvelle-Zélande	Vanuatu
Îles Salomon	Ouzbékistan	Viet Nam
Inde	Pakistan	
Indonésie	Palaos	

Lieu et dates des précédentes sessions de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique

Première	- Bangalore (Inde), 27 juillet - 5 août 1953
Deuxième	- Kandy (Ceylan), 20-25 juin 1955
Troisième	- Bandung (Indonésie), 8-18 octobre 1956
Quatrième	- Tokyo (Japon), 6-16 octobre 1958
Cinquième	- Saïgon (République du Viet Nam), 21-30 novembre 1960
Sixième	- Kuala Lumpur (Malaisie), 15-29 septembre 1962
Septième	- Manille (Philippines), 7-21 novembre 1964
Huitième	- Séoul (République de Corée), 15-24 septembre 1966
Neuvième	- Bangkok (Thaïlande), 4-15 novembre 1968
Dixième	- Canberra (Australie), 27 août - 8 septembre 1970
Onzième	- New Delhi (Inde), 17-27 octobre 1972
Douzième	- Tokyo (Japon), 17-27 septembre 1974
Treizième	- Manille (Philippines), 5-13 août 1976
Quatorzième	- Kuala Lumpur (Malaisie), 25 juillet - 3 août 1978
Quinzième	- New Delhi (Inde), 5-13 mars 1980
Seizième	- Jakarta (Indonésie), 1 ^{er} -11 juin 1982
Dix-septième	- Islamabad (Pakistan), 24 avril - 3 mai 1984
Dix-huitième	- Rome (Italie), 8-17 juillet 1986
Dix-neuvième	- Bangkok (Thaïlande), 11-15 juillet 1988
Vingtième	- Beijing (Chine), 23-27 avril 1990
Vingt et unième	- New Delhi (Inde), 10-14 février 1992
Vingt-deuxième	- Manille (Philippines), 3-7 octobre 1994
Vingt-troisième	- Apia (Samoa occidentale), 14-18 mai 1996
Vingt-quatrième	- Yangon (Myanmar), 20-24 avril 1998
Vingt-cinquième	- Yokohama (Japon), 28 août - 1 ^{er} septembre 2000
Vingt-sixième	- Katmandou (Népal), 13-15 mai 2002
Vingt-septième	- Beijing (Chine), 17-21 mai 2004
Vingt-huitième	- Jakarta (Indonésie), 15-19 mai 2006
Vingt-neuvième	- Bangkok (Thaïlande), 26-31 mars 2009
Trentième	- Gyeongju (République de Corée), 27 septembre - 1 ^{er} octobre 2010
Trente et unième	- Hanoï (Viet Nam), 12-16 mars 2012
Trente-deuxième	- Oulan-Bator (Mongolie), 10-14 mars 2014
Trente-troisième	- Putrajaya (Malaisie), 7-11 mars 2016
Trente-quatrième	- Nadi (Fidji), 9-13 avril 2018
Trente-cinquième	- Thimphu (Bhoutan), 1 ^{er} -4 septembre 2020 (réunion en visioconférence)
Trente-sixième	- Dacca (Bangladesh), 8-11 mars 2022 (réunion hybride)
Trente-septième	- Colombo (Sri Lanka), 31 janvier - 2 février 2024 (réunion en visioconférence) et 19-22 février 2024 (réunion hybride)

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Résumé des principales recommandations	iv
	Paragraphes
I. Questions liminaires	
Organisation de la session de la Conférence régionale	1 - 3
Conférence régionale et cérémonies d'ouverture	4 - 7
Élection du président, des vice-présidents et du rapporteur	8 - 10
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	11
II. Questions relatives aux politiques et aux réglementations régionales et mondiales	
A. Situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région Asie et Pacifique: perspectives mondiales et régionales en matière de sécurité alimentaire.....	12 - 13
B. Renforcer la résilience grâce à la transformation des systèmes agroalimentaires	14 - 15
C. Financer l'élimination de la faim, aujourd'hui et demain (ODD 2).....	16 - 17
D. Comment lutter contre les pertes et le gaspillage de nourriture dans la région Asie et Pacifique	18 - 19
E. Transformer la pêche de capture et l'aquaculture dans une optique de durabilité dans la région Asie et Pacifique.....	20 - 21
F. Accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires dans la région du Pacifique au moyen de l'approche «Une seule santé»	22 - 23
III. Questions relatives au Programme et au budget	
A. Cadre stratégique, priorités et résultats dans la région.....	24 - 26
B. Réseau des bureaux de pays – État des lieux et voie à suivre: document de politique générale	27
IV. Autres questions	
A. Date et lieu de la 38 ^e session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique	28 - 29
V. Questions finales	
Clôture de la session de la Conférence régionale	30 - 31
Annexes	Pages
A. Ordre du jour	14
B. Liste des documents	16

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

QUESTIONS PORTÉES À L'ATTENTION DU CONSEIL

- *Résultats et priorités de la FAO dans la région* (paragraphe 25, alinéas a à u, et 26, alinéas a à d)
- *Réseau des bureaux de pays – État des lieux et voie à suivre pour la région Asie et Pacifique* (paragraphe 27)

QUESTIONS PORTÉES À L'ATTENTION DE LA CONFÉRENCE

- *Situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région Asie et Pacifique: perspectives mondiales et régionales en matière de sécurité alimentaire* (paragraphe 12, alinéas c, d et h à k, et 13, alinéas a à g)
- *Renforcer la résilience grâce à la transformation des systèmes agroalimentaires* (paragraphe 14, alinéas a à h, et 15, alinéas f à g)
- *Financer l'élimination de la faim, aujourd'hui et demain* (paragraphe 16, alinéas a et f à h, et 16, alinéas c et d)
- *Comment lutter contre les pertes et le gaspillage de nourriture dans la région Asie et Pacifique* (paragraphe 18, alinéas a à e, et 19, alinéas c à f)
- *Transformer la pêche de capture et l'aquaculture dans une optique de durabilité dans la région Asie et Pacifique* (paragraphe 20, alinéas d et g à i, et 21, alinéas a et c)
- *Accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires dans la région du Pacifique au moyen de l'approche «Une seule santé»* (paragraphe 22, alinéas a à h, et 23, alinéas c à e)

I. Questions liminaires

Organisation de la session de la Conférence régionale

1. La 37^e session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique s'est déroulée en deux temps: la réunion des hauts fonctionnaires a eu lieu du 31 janvier au 2 février, en ligne, et la réunion ministérielle du 19 au 22 février, en présentiel avec possibilité de participation en ligne pour les délégués qui le souhaitent.
2. Les participants ont pris acte de la modernisation des modalités d'organisation de la 37^e session de la Conférence régionale et du format innovant qui a été adopté, la réunion des hauts fonctionnaires s'étant tenue exclusivement en ligne préalablement à la réunion ministérielle en présentiel.
3. Des représentants de 37 États membres et de deux observateurs ont pris part à la session de la Conférence régionale. Parmi les observateurs figuraient des représentants d'organisations intergouvernementales et de cinq organisations internationales et non gouvernementales. Des représentants de quatre organismes et institutions spécialisées du système des Nations Unies ont également participé en qualité d'observateurs.

Conférence régionale et cérémonies d'ouverture

4. M^{me} Shiromani Edirimanna, Secrétaire adjointe du Ministère de l'agriculture et du secteur des plantations du Gouvernement de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, et M. Jong-Jin Kim, Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO, ont prononcé des allocutions d'ouverture.
5. M^{me} Shiromani Edirimanna, Secrétaire adjointe du Ministère de l'agriculture et du secteur des plantations du Gouvernement de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, a souhaité la bienvenue aux délégués et aux autres participants à la session en ligne de la Conférence régionale et a déclaré officiellement ouverte la réunion des hauts fonctionnaires. M^{me} Edirimanna a prononcé une déclaration liminaire lors de la cérémonie d'ouverture de la réunion des hauts fonctionnaires en ligne. Elle a souligné que la région Asie et Pacifique était confrontée à des difficultés complexes qui demandaient des solutions collaboratives et que les thèmes de la réunion des hauts fonctionnaires de la 37^e session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique, notamment la sécurité alimentaire régionale, la transformation des systèmes agroalimentaires et l'objectif consistant à éliminer la faim, faisaient écho aux besoins pressants de la région en ce moment décisif. Elle a évoqué les divers paysages et cultures de la région Asie et Pacifique, qui présentent à la fois des enjeux et des possibilités demandant des solutions novatrices, inclusives et durables. M^{me} Edirimanna s'est félicitée de la richesse des connaissances et des compétences techniques que la FAO met à la disposition des pays et a souligné qu'il était important d'échanger des idées, de mettre en commun les bonnes pratiques et de nouer des partenariats qui ouvriront la voie à un changement porteur de transformation.
6. M. Kim, Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO, s'est félicité du soutien important du Gouvernement de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, qui a accueilli la réunion, et l'a remercié pour son rôle moteur et sa collaboration lors de l'organisation de cette session de la Conférence régionale. Faisant référence au Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, qui a été récemment adopté, M. Kim a noté que celui-ci était aligné sur les priorités régionales mises à jour et a dit attendre avec intérêt les interventions et les suggestions des membres sur la manière dont ces priorités pourraient contribuer à la transformation des systèmes agroalimentaires dans la région.
7. S'agissant du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, M. Kim a déclaré qu'il s'ancrait dans la transformation des systèmes agroalimentaires et a ajouté qu'il était crucial d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD) 1 (Élimination de la pauvreté), 2 (Élimination de la faim) et 10 (Réduction des inégalités) pour concrétiser tous les autres. Il a souligné que, du fait de crises convergentes, près de 371 millions de personnes étaient sous-alimentées dans la région Asie et Pacifique, ce qui représentait la moitié des personnes sous-alimentées dans le monde. Dans ce contexte, la transformation des systèmes agroalimentaires mondiaux est considérée comme la solution axée sur le climat et comme un facteur clé de la disponibilité, de l'accessibilité et de l'abordabilité des

denrées alimentaires. Enfin, tout en donnant des exemples du travail mené par la FAO dans la région pour accélérer cette transformation, M. Kim a indiqué que l'Organisation avait entrepris d'amplifier les résultats sur le terrain en mettant en œuvre son Cadre stratégique et en accordant la priorité aux besoins des pays et de la région.

Élection du président, des vice-présidents et du rapporteur

8. Les délégués ont élu à l'unanimité M^{me} Shiromani Edirimanna, Secrétaire adjointe du Ministère de l'agriculture et du secteur des plantations, Présidente de la réunion des hauts fonctionnaires.

9. Les délégués ont élu à l'unanimité les chefs de délégation de tous les pays participants à la vice-présidence de la réunion des hauts fonctionnaires.

10. Les délégués ont élu à l'unanimité M^{me} Mercedita A. Sombilla, Sous-Secrétaire du Ministère de l'agriculture de la République des Philippines, Rapporteuse de la réunion des hauts fonctionnaires.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

11. Les participants à la réunion ont adopté l'ordre du jour provisoire tel qu'il figure à l'annexe A. On trouvera à l'annexe B la liste des documents soumis à leur attention.

II. Questions relatives aux politiques et aux réglementations régionales et mondiales

A. Situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région Asie et Pacifique: perspectives mondiales et régionales en matière de sécurité alimentaire

12. La Conférence régionale:

- a. a pris note du point qui a été fait sur la situation concernant la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région, notamment de la diminution de la prévalence de la sous-alimentation et du fait que 23,5 pour cent de la population de la région avait été touchée par une insécurité alimentaire modérée ou grave et que l'on dénombrait, en Asie et dans le Pacifique, 1,9 milliard de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement en 2021;
- b. a encouragé la FAO à poursuivre ses efforts de publication de données et de perspectives sur l'insécurité alimentaire, a souligné qu'il était important de disposer de données précises, fiables et actualisées sur la sécurité alimentaire et la nutrition pour mettre au point des politiques et des interventions et s'est dite inquiète du peu de données disponibles pour certains pays de la région Asie et Pacifique, en particulier les pays insulaires du Pacifique, et des conséquences de cette situation sur l'élaboration des politiques et la mise en œuvre du programme;
- c. a demandé des précisions concernant les méthodes adoptées par la FAO en matière de collecte et d'analyse de données sur la sécurité alimentaire et la nutrition aux fins du calcul du coût et de l'abordabilité d'une alimentation saine et a encouragé la FAO et les administrations nationales intéressées à se concerter plus étroitement, surtout en l'absence de données actualisées provenant des administrations nationales;
- d. a souligné qu'il était important que les membres fournissent à la FAO des données actualisées et non confidentielles et des informations complètes, selon qu'il convient et en fonction des capacités et des ressources nationales, afin de permettre une analyse en temps voulu;
- e. a constaté que les principales difficultés que la région rencontrait concernaient sa capacité à augmenter la productivité et à continuer d'innover de manière durable, en particulier compte tenu des ressources limitées, des risques liés au changement climatique et de sa population en expansion, comme le mettaient en évidence les perspectives à moyen et long termes;

- f. a insisté sur le fait qu'il était important, aux fins de la sécurité alimentaire, que les marchés soient transparents, prévisibles, ouverts et équitables et reposent sur un système commercial multilatéral efficace;
 - g. est convenue que les mesures politiques injustifiées, en particulier les restrictions à l'exportation, empêchaient les plus vulnérables d'accéder aux aliments et restreignaient la disponibilité de ces denrées, tout en considérant qu'il était important d'équilibrer les besoins nationaux en matière de sécurité alimentaire des États membres, aussi bien des pays exportateurs que des pays importateurs;
 - h. a souligné l'importance du rôle de la FAO en matière de contribution à l'élaboration de normes mondiales et régionales, dans le cadre des travaux du Codex et de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) et en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), normes qui sont au fondement d'un commerce mondial régi par des règles;
 - i. a reconnu le rôle important que jouent la recherche-développement et les technologies dans l'amélioration de la productivité en vue de combler l'écart entre l'offre et la demande dans un contexte de croissance de la population et de forte demande;
 - j. a souligné qu'il importait de renforcer la résilience des systèmes alimentaires face aux multiples crises, en tenant compte des situations locales;
 - k. s'est félicitée que la FAO s'emploie à rendre les marchés plus transparents en fournissant des données et informations fiables et à jour, en particulier compte tenu du nombre croissant de risques et d'incertitudes dus aux conflits, aux phénomènes climatiques extrêmes, aux organismes nuisibles et aux maladies ainsi qu'aux perturbations économiques;
 - l. a noté le rôle du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) en tant que plateforme intergouvernementale, ainsi que d'autres organes directeurs et comités techniques et politiques de la FAO, en matière de fourniture d'orientations et de produits de la connaissance sur les politiques aux fins de leur mise en œuvre à titre volontaire par les États membres;
13. La Conférence régionale a recommandé à la FAO:
- a. d'œuvrer avec les pays à la mise en place d'un appui personnalisé en faveur des systèmes alimentaires, qui soit adapté aux besoins concrets des membres;
 - b. d'apporter un appui en matière de ressources en veillant à diriger ces ressources vers l'atténuation du changement climatique ainsi que la résilience et l'adaptation face à ses effets et vers l'amélioration de la durabilité des systèmes alimentaires;
 - c. de renforcer ses travaux sur la prévention des maladies animales transfrontières, la gestion des organismes nuisibles, la santé des sols, l'atténuation des effets des catastrophes et les secours dans ces situations, afin de mieux répondre aux besoins du secteur de la production agricole dans la région;
 - d. de jouer un rôle important en améliorant la transparence des marchés agricoles, au moyen de plateformes telles que le Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS), et en exhortant les membres à fournir en temps voulu des données adéquates, actualisées et complètes, conformément aux réglementations et politiques nationales;
 - e. de participer aux débats internationaux sur l'environnement organisés par les entités du système des Nations Unies chargées du changement climatique, de la biodiversité et de la pollution par le plastique, entre autres, et de se servir activement de ses connaissances spécialisées dans ce contexte, en apportant des contributions techniques fondées sur des directives existantes et des directives d'application volontaire en cours d'examen qui permettront d'étayer les débats, dans le cadre de son mandat;

- f. de poursuivre et d'accroître les efforts visant à aider les membres à remédier aux difficultés liées à l'eau, en promouvant une gestion intégrée et efficace des ressources en eau pour améliorer la sécurité alimentaire, notamment en mettant l'accent sur le nexus eau-énergie-alimentation;
- g. de s'employer à remédier aux lacunes et aux déficiences ayant trait aux données dans le Pacifique, notamment au moyen de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, d'un soutien et d'un renforcement des capacités aux fins de l'amélioration de la collecte et de l'analyse de données.

B. Renforcer la résilience grâce à la transformation des systèmes agroalimentaires

14. La Conférence régionale:

- a. a réaffirmé qu'il était nécessaire de renforcer la résilience face au changement climatique et aux catastrophes, afin d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition et de parvenir au développement durable;
- b. a reconnu l'importance des systèmes agroalimentaires et d'une approche écologique qui non seulement renforcerait la résilience des systèmes en question, mais aussi diminuerait les pertes et le gaspillage de nourriture, réduirait les émissions de carbone et consoliderait les écosystèmes;
- c. s'est félicitée du rôle important que revêtent le Cadre stratégique 2022-2031 et les priorités régionales, la Stratégie relative au changement climatique et la stratégie en matière de science et de technologie de la FAO pour encadrer et catalyser les mesures à prendre;
- d. a souligné l'importance d'une planification prospective stratégique face à un environnement incertain;
- e. a souligné qu'il était nécessaire de combler les lacunes en matière de données, en particulier dans le Pacifique, y compris en utilisant la méthode de la FAO pour l'évaluation des pertes et préjudices et les outils en ligne;
- f. a insisté sur le fait qu'il fallait pouvoir compter sur une interface solide entre la science et la pratique, ainsi qu'entre le secteur public et le secteur privé, et a mis l'accent sur le rôle des organisations locales au sein des systèmes agroalimentaires;
- g. a reconnu l'importance des innovations numériques et des financements mixtes, qui associent le secteur privé dans le cadre de la mobilisation des ressources afin de transformer les systèmes agroalimentaires de façon à les rendre résilients, inclusifs et durables;
- h. a insisté sur la nécessité de mettre l'accent sur des questions spécifiques, au rang desquelles figurent les systèmes alimentaires locaux, les pratiques bas carbone, résilientes et durables, les problèmes hydriques, le renforcement des chaînes de valeur et des marchés efficaces, inclusifs et résilients, le soutien aux initiatives qui s'inscrivent dans le cadre de l'Accord de Paris, l'élaboration de normes mondiales en matière de biosécurité et de sécurité sanitaire des aliments qui ont un rôle important pour les systèmes agroalimentaires, les systèmes d'alerte rapide et l'action anticipée.

15. La Conférence régionale a recommandé à la FAO:

- a. de renforcer la compilation, la mutualisation et la diffusion d'un plus grand nombre d'informations sur les technologies qui s'avèrent utiles et les approches agroécologiques et autres pratiques innovantes, ainsi que d'exemples de collaboration, au moyen de manifestations et de plateformes, en vue de l'établissement de partenariats entre les instituts de recherche publics et le secteur privé, afin de promouvoir des systèmes agroalimentaires résilients et durables;

- b. de continuer à travailler avec les membres pour appuyer la participation active des communautés locales et des peuples autochtones à la transformation des systèmes agroalimentaires aux niveaux mondial, régional/sous-régional, national et local, et de reconnaître le rôle important des connaissances traditionnelles et des pratiques des communautés locales et des peuples autochtones dans le renforcement de la résilience;
- c. de continuer à s'efforcer de combler les lacunes et les déficiences en matière de données dans le Pacifique, en soutenant et en renforçant les capacités de collecte et d'analyse de données, y compris sur les pertes et préjudices, afin de donner une meilleure représentation de la diversité des situations des communautés du Pacifique;
- d. de continuer d'aider les membres, à leur demande, à réaffecter l'aide publique consacrée aux producteurs agricoles au profit d'une agriculture climato-résiliente qui engendre peu d'émissions;
- e. d'œuvrer avec les institutions financières internationales (IFI) à la surveillance des initiatives et des projets pertinents et de préparer un document de suivi du rapport que l'Organisation avait établi conjointement en 2021 avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE);
- f. d'intensifier l'appui qu'elle apporte aux pays qui souhaitent accéder à des financements du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et du Fonds vert pour le climat (FVC), en particulier à l'ensemble des pays du Pacifique;
- g. d'aider les membres, en particulier les pays vulnérables du Pacifique, à transformer les systèmes agroalimentaires dans une optique de résilience et de durabilité en conformité avec la Stratégie de la FAO relative au changement climatique 2022-2031, la feuille de route mondiale de la 28^e session de la Conférence des parties (COP28) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) visant à réaliser l'ODD 2 sans dépasser le seuil de 1,5 °C et les initiatives régionales.

C. Financer l'élimination de la faim, aujourd'hui et demain (ODD 2)

16. La Conférence régionale:

- a. s'est dite préoccupée par le fait que la région comptait le plus grand nombre de personnes souffrant de malnutrition et que nous étions loin d'atteindre les cibles de l'ODD 2;
- b. a fait remarquer que les ODD étaient interdépendants, autrement dit qu'il existait un large éventail de facteurs influant sur la faim et la malnutrition, notamment la pauvreté, l'urbanisation, le changement climatique, les politiques de protection sociale, la productivité agricole, les installations d'assainissement, etc.;
- c. a insisté sur la nécessité d'adopter une approche à deux volets pour éradiquer la faim d'ici à 2030, à savoir: prendre des mesures à court terme afin d'éviter les revers pendant les crises en cours, et engager des investissements à long terme qui permettent de s'attaquer aux causes profondes de la faim, ainsi qu'à la pauvreté, aux inégalités et à la malnutrition, et de remédier au manque d'efficacité des systèmes agroalimentaires;
- d. a pris note du fait qu'un ciblage direct des interventions nutritionnelles permettait véritablement de réduire la faim et la malnutrition, tant en milieu rural qu'en zone urbaine;
- e. a souligné que, faute de financement suffisant et abordable, il était difficile d'atteindre les cibles des ODD et a indiqué qu'il importait plus que tout de permettre aux pays vulnérables aux aléas climatiques et pauvres en ressources d'obtenir des financements abordables;
- f. a précisé qu'il convenait à cet effet d'adopter une démarche globale pour obtenir les fonds supplémentaires requis, notamment de mobiliser davantage de ressources nationales et de tirer parti des investissements internationaux, d'attirer des investissements étrangers directs et d'accéder aux flux financiers internationaux, comme l'aide publique au développement et le financement de l'action climatique;

- g. a souligné qu'il importait d'associer le secteur privé à la mobilisation de fonds en faveur des investissements destinés à la réalisation de l'ODD 2 au moyen de divers mécanismes, tels que des partenariats public-privé, des partenariats avec des agriculteurs, des financements mixtes et des approches novatrices;
 - h. a reconnu que, pour transformer les systèmes agroalimentaires, il était impératif d'accorder la priorité aux petites exploitations familiales ainsi qu'aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises (MPME).
17. La Conférence régionale a recommandé à la FAO:
- a. de se coordonner avec les entités du système des Nations Unies, notamment les deux organismes ayant leur siège à Rome, et les IFI, afin de mobiliser des ressources supplémentaires;
 - b. de mener une étude sur la situation du financement et les besoins à couvrir pour réaliser l'ODD 2 dans la région du Pacifique, sous réserve de la disponibilité de ressources;
 - c. d'aider les pays à élaborer des initiatives qui soient à la fois inclusives, durables et susceptibles d'être rentables;
 - d. de faciliter la collaboration entre les pays de la région dans le cadre de la coopération Sud-Sud, de la coopération triangulaire et d'autres modalités de coopération, ce qui est crucial pour échanger des connaissances et combler les lacunes en la matière;
 - e. de prêter un appui aux fins de la formulation de plans d'investissement qui soient adaptés à la situation de chaque pays, en mettant l'accent sur les petits États insulaires en développement (PEID) ainsi que les pays de haute montagne et les pays de l'Himalaya, et de continuer à faciliter la participation du secteur privé à la transformation des systèmes agroalimentaires, conformément à la Stratégie de la FAO relative à la mobilisation du secteur privé 2021-2025;
 - f. de fournir un appui technique aux pays, à leur demande, pour réaffecter les subventions en vue de la transformation des systèmes agroalimentaires dans une optique de durabilité.

*D. Comment lutter contre les pertes et le gaspillage de nourriture dans la région
Asie et Pacifique*

18. La Conférence régionale:
- a. s'est félicitée que la FAO ait pris l'initiative d'inscrire ce sujet à l'ordre du jour de la session;
 - b. a souligné qu'il fallait s'attaquer aux pertes et au gaspillage alimentaires au moyen d'une approche systémique établissant des liens avec la consommation responsable, le changement des comportements et l'économie circulaire;
 - c. a reconnu que les pertes et le gaspillage de nourriture avaient des répercussions sur l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, les émissions de gaz à effet de serre, les problèmes environnementaux et la dégradation des écosystèmes naturels, et a indiqué qu'il était important de résoudre ce problème pour développer des systèmes agroalimentaires résilients;
 - d. a souligné que la résolution de ce problème multidimensionnel requérait une approche globale et collaborative associant toutes les parties prenantes, y compris les pouvoirs publics, le secteur privé, la société civile et les consommateurs;
 - e. s'est félicitée du travail normatif réalisé par la FAO sur ce sujet, notamment en ce qui concerne l'élaboration de la stratégie régionale de réduction des pertes et du gaspillage alimentaires en Asie et dans le Pacifique, laquelle est fondée sur les cinq domaines d'action suivants: faire œuvre de sensibilisation et favoriser les collaborations entre partenaires étatiques et non étatiques, repérer les points critiques de pertes et de gaspillage et adopter des mesures correctives, soutenir les investissements et les mécanismes de gouvernance, et suivre les progrès accomplis dans la réalisation de la cible 3 de l'ODD 12, relative aux pertes et au gaspillage alimentaires;

- f. a mis l'accent sur les principales lacunes en matière de données et d'informations concernant les pertes et le gaspillage de nourriture, en particulier dans la région du Pacifique, et sur les efforts déployés par la FAO pour approfondir les évaluations destinées à déterminer l'ampleur et les causes des pertes et du gaspillage, ainsi que sur les initiatives pilotes centrées sur ces questions;
 - g. a souligné qu'il était essentiel de diminuer de moitié le gaspillage de nourriture et de réduire les pertes de produits alimentaires, comme le préconise l'indicateur 12.3.1 des ODD, et a salué les efforts consentis par la FAO pour renforcer les capacités des pays en matière de communication d'informations sur l'indice des pertes alimentaires.
19. La Conférence régionale a recommandé à la FAO:
- a. de mener des activités de renforcement des capacités et de sensibilisation auprès des acteurs étatiques et non étatiques en ce qui concerne la réduction des pertes et du gaspillage de nourriture et de faciliter des collaborations qui soient propices à des investissements dans les technologies novatrices;
 - b. de recenser les bonnes pratiques et de favoriser la mutualisation des connaissances et l'apprentissage entre les pays et les organisations expérimentées pour stimuler l'action et accroître les résultats obtenus en matière de réduction des pertes et du gaspillage alimentaires;
 - c. d'aider les pays à dresser un état des lieux des pertes et du gaspillage de nourriture, et de déterminer des politiques fondées sur des données scientifiques tout en contribuant à l'élaboration des politiques et aux mécanismes de gouvernance visant à réduire les pertes et le gaspillage et en aidant les pays à communiquer des informations relatives à l'indice des pertes alimentaires;
 - d. d'intervenir sur le mécanisme d'atténuation des pertes et du gaspillage de nourriture des pays sur la base de l'indice des pertes alimentaires;
 - e. de contribuer à renforcer l'économie circulaire aux fins de la gestion des pertes et du gaspillage alimentaires et de la participation à la transformation des systèmes agroalimentaires;
 - f. de consolider les liens avec les processus de la CCNUCC compte tenu de l'importance de cette question du point de vue du changement climatique et des émissions de gaz à effet de serre.

E. Transformer la pêche de capture et l'aquaculture dans une optique de durabilité dans la région Asie et Pacifique

20. La Conférence régionale:
- a. a souligné le rôle de chef de file que joue la région dans le domaine de la pêche de capture et de l'aquaculture, puisqu'elle assure plus de 70 pour cent de la production mondiale et que le secteur aquacole devrait connaître une croissance de plus de 20 pour cent d'ici à 2030;
 - b. a reconnu que, lorsqu'ils étaient gérés et développés de manière durable, les systèmes alimentaires aquatiques fondés sur des produits prélevés en milieu marin comme en eaux douces, y compris les activités d'aquaculture et de pêche pratiquées dans la région, contribuaient dans une large mesure à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que les moyens d'existence, notamment en renforçant la participation des femmes tout au long de la chaîne de valeur;
 - c. s'est félicitée de la stratégie de la FAO pour une transformation bleue dans le contexte de la région Asie et Pacifique, qui vise à accroître la contribution des filières de la pêche, de l'aquaculture et des aliments aquatiques à la fourniture d'une part accrue d'aliments nutritifs et à des moyens d'existence résilients dans la région;

- d. a reconnu que la transformation bleue favorisait l'intensification de l'aquaculture durable, la gestion efficace de toutes les pêches et la modernisation des chaînes de valeur, permettant ainsi d'assurer la viabilité sociale, économique et environnementale des systèmes alimentaires aquatiques;
 - e. a noté que la gestion durable des pêches de capture nécessitait des mesures décisives concernant des aspects essentiels, notamment le renforcement des capacités nécessaires à l'amélioration des systèmes de collecte de données et des méthodes d'évaluation des stocks aux fins d'une gestion efficace, la réduction de la surcapacité, de la surpêche et de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche INDNR) et la reconstitution des stocks, ainsi que la prise en compte de l'adaptation au changement climatique et de la réduction des risques de catastrophe dans les pratiques et les politiques relatives à la gestion des pêches;
 - f. a reconnu que l'innovation, l'investissement et les partenariats offraient la possibilité de renforcer le développement de l'aquaculture en vue de créer des systèmes alimentaires aquatiques plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables, et que la transformation du secteur aquacole permettrait de renforcer la contribution de l'aquaculture à la sécurité alimentaire mondiale, d'améliorer la nutrition et d'assurer des moyens d'existence, et favoriserait le développement économique et social ainsi que la restauration de l'environnement;
 - g. a salué le travail de la FAO et a souligné qu'il fallait continuer à appuyer l'amélioration de l'évaluation des stocks et des pratiques de gestion, à améliorer la collecte et l'analyse des données, à promouvoir l'innovation et l'investissement dans la transformation de l'aquaculture, à renforcer la pêche et l'aquaculture artisanales et à investir dans ce secteur et à promouvoir l'intégration des aliments aquatiques dans une alimentation saine et nutritive;
 - h. s'est dite préoccupée par les effets du changement climatique sur la pêche de capture et l'aquaculture dans la région, notamment la vulnérabilité des pays insulaires du Pacifique, les défis environnementaux et la durabilité des mangroves, et par la question des politiques et des activités de soutien aux petits pêcheurs;
 - i. a salué le travail accompli par le Sous-Comité de la gestion des pêches relevant du Comité des pêches, nouvellement créé, et a reconnu son rôle dans l'amélioration de la gestion des pêches dans la région.
21. La Conférence régionale a recommandé à la FAO:
- a. de soutenir l'action à mener pour promouvoir la mise en œuvre de la Feuille de route sur la transformation bleue dans le cadre d'initiatives régionales, tout en améliorant l'accès aux financements «bleus» et pour le climat afin d'accroître la résilience et de renforcer l'échange de connaissances et la coopération régionale;
 - b. de travailler avec les membres pour déterminer les types d'appui requis et de soutenir le renforcement des capacités des membres en donnant des indications visant à orienter les politiques nationales, en améliorant les données aux fins de la prise de décisions en matière de gestion des pêches, en luttant contre la pêche INDNR, en renforçant la pêche artisanale, en promouvant l'innovation au service d'une aquaculture durable et efficace, en résolvant les problèmes liés au commerce des produits de la mer et en promouvant le rôle de ces aliments dans une alimentation saine et nutritive;
 - c. de poursuivre les efforts visant à soutenir la collecte et l'analyse de données précises et actualisées qui permettent de mieux évaluer les stocks dans la région, en particulier en ce qui concerne les pêches visant de multiples espèces et utilisant de multiples engins de pêche;
 - d. de participer de manière active en apportant des contributions techniques aux débats internationaux sur l'environnement organisés par les entités du système des Nations Unies chargées du changement climatique, de la biodiversité et de la pollution de l'environnement (en accordant une attention particulière aux plastiques);

- e. d'aider les membres à s'acquitter de leurs obligations anciennes et nouvelles en matière de biodiversité et de conservation, à accroître la résilience des écosystèmes aquatiques et à continuer d'établir des rapports au titre de l'indicateur 14.4.1 des ODD afin de mesurer les progrès accomplis au niveau mondial au regard de la cible 4 de l'ODD 14;
- f. de prêter un appui aux initiatives relatives à la pêche et à l'aquaculture qui aident à apporter des solutions aux autres secteurs agroalimentaires.

F. Accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires dans la région du Pacifique au moyen de l'approche «Une seule santé»

22. La Conférence régionale:

- a. a pris acte du rôle important que joue l'approche «Une seule santé» dans la transformation des systèmes alimentaires s'agissant de gérer les menaces qui pèsent sur la santé des êtres humains, des animaux, des végétaux et de l'environnement – ainsi que les risques connexes liés aux maladies (zoonoses, maladies animales transfrontières et maladies d'origine hydrique), et à la résistance aux antimicrobiens –, et sur la sécurité sanitaire des aliments, la nutrition et la sécurité alimentaire;
- b. s'est dite consciente que la région des îles du Pacifique était confrontée à des enjeux particuliers en matière de santé humaine, animale, végétale et environnementale du fait de sa vulnérabilité aux effets négatifs du changement climatique (comme l'élévation du niveau de la mer et la hausse de la salinité, l'augmentation de la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes, et les maladies à transmission vectorielle), des catastrophes naturelles, de son isolement géographique, des quantités limitées de terres arables, des pressions démographiques croissantes et de la petite taille des économies;
- c. a encouragé la FAO à poursuivre son appui à la mise en place de systèmes et de structures à l'échelon sous-régional et à contribuer à la création ou au renforcement de mécanismes nationaux de coordination «Une seule santé» en collaboration avec tous les secteurs concernés, ainsi qu'à s'appuyer sur la dynamique positive créée par le Plan d'action conjoint «Une seule santé» et les travaux de l'Alliance quadripartite (FAO, Organisation mondiale de la Santé [OMS], OMSA et PNUE) et à élargir le champ d'action au-delà de la prévention et de la maîtrise des maladies, de la résistance aux antimicrobiens et des questions liées à la sécurité sanitaire des aliments;
- d. s'est déclarée favorable à la promotion d'une approche «Une seule santé» qui mobilise l'ensemble de la société et des pouvoirs publics (structures centrales et décentralisées), y compris la société civile, le monde universitaire et le secteur privé, et qui intègre des stratégies ascendantes, portées par les communautés et tenant compte des connaissances et des expériences culturelles locales;
- e. a pris note du fait que la région était confrontée à un manque de données, notamment sur la prévalence et la transmission des maladies, en particulier dans les secteurs de l'élevage, de la production végétale, des forêts et de la pêche;
- f. a encouragé la collaboration, le partage des données et la prise de décision fondée sur des éléments factuels consistant à analyser l'efficacité des politiques publiques afin de renforcer celles qui en ont besoin et d'en concevoir de nouvelles;
- g. a reconnu que le renforcement de la sécurité et de la sûreté biologiques et des mesures phytosanitaires dans le secteur agroalimentaire était essentiel non seulement pour protéger la santé humaine des zoonoses (maladies pouvant se transmettre des animaux aux êtres humains), mais aussi pour prévenir l'apparition d'une résistance aux antimicrobiens et éviter des chocs économiques, ainsi que pour préserver la biodiversité et l'environnement et favoriser la transformation de l'élevage dans une optique de durabilité;
- h. a reconnu le rôle de premier plan joué par la FAO dans les initiatives mondiales «Une seule santé» et a vivement encouragé l'Organisation à continuer d'appuyer les activités de

renforcement des capacités et les interventions techniques axées sur l'approche «Une seule santé» et intéressant les priorités des secteurs de l'environnement, de l'agriculture (pêche et forêts comprises) et de la santé.

23. La Conférence régionale a recommandé à la FAO:
- a. de veiller à ce que les activités nationales «Une seule santé» incluent les secteurs de l'environnement, de l'agriculture et de la santé humaine et animale dans les évaluations de référence, l'établissement de mécanismes de coordination, l'élaboration de politiques et la mise en œuvre de programmes ayant trait à l'approche «Une seule santé», les priorités relatives aux secteurs précités devant être prises en compte;
 - b. d'utiliser les cadres «Une seule santé» convenus au niveau international, tels que le Plan d'action conjoint «Une seule santé» adopté par la FAO et ses partenaires de l'Alliance quadripartite, pour mettre en œuvre des programmes «Une seule santé» au niveau des sous-régions et des pays;
 - c. s'agissant expressément des pays insulaires du Pacifique, de collaborer avec ceux qui sont membres pour déterminer leurs besoins et leurs capacités en vue d'éclairer la mise en place d'un réseau «Une seule santé» pour la région Pacifique et de créer des liens avec les réseaux existants dans la région afin de faciliter les actions et les activités;
 - d. d'appliquer l'approche «Une seule santé» pour favoriser la mise en place d'un système de surveillance des maladies intégré à l'échelle régionale pour améliorer la coordination des interventions, la résilience et les résultats en matière de santé;
 - e. d'accélérer l'application de l'approche «Une seule santé» dans le cadre d'une démarche associant l'ensemble de la société et des pouvoirs publics, notamment en collaboration avec les principaux organismes gouvernementaux, les parties prenantes et les donateurs œuvrant dans les domaines de la santé humaine, animale et végétale, de l'agriculture, de l'environnement (biodiversité, pollution et changement climatique) et de la gestion des catastrophes;
 - f. de renforcer son soutien aux pays qui sollicitent un financement du Fonds de lutte contre les pandémies à l'appui des activités relatives à l'approche «Une seule santé», aux maladies et à la résistance aux antimicrobiens.

III. Questions relatives au Programme et au budget

A. Cadre stratégique, priorités et résultats dans la région

24. La Conférence régionale a examiné deux documents relatifs au programme de travail de la FAO dans la région. Le premier consiste en un récapitulatif des résultats obtenus par l'Organisation dans la région durant l'exercice biennal 2022-2023. Le deuxième contient l'approche privilégiée en ce qui concerne ses objectifs prioritaires et ses modes de travail, laquelle se fonde sur les quatre priorités régionales rigoureusement alignées sur les domaines prioritaires du Programme (DPP) définis dans le Cadre stratégique 2022-2031, que la Conférence de la FAO a approuvé à sa 42^e session.

25. La Conférence régionale:
- a. a estimé que les quatre priorités régionales gardaient toute leur pertinence pour guider les activités de la FAO dans la région en 2024-2025 et au-delà;
 - b. a reconnu la pertinence de la projection des différents DPP sur chacune des quatre priorités régionales dans le cadre de résultats proposé et sur la réalisation des *quatre améliorations*;
 - c. a souligné qu'il importait de valider le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO et d'adapter les priorités régionales à chaque pays et contexte local;
 - d. a pris note de l'importance des activités des commissions régionales – Commission de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique, Commission des pêches de

l'Asie-Pacifique, Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique, Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique et Commission des statistiques agricoles pour l'Asie et le Pacifique – ainsi que des activités menées dans la région par la Commission du Codex Alimentarius et les instances de la CIPV s'agissant de l'établissement de normes, de l'élaboration de directives d'application volontaire et de la mise en œuvre d'instruments juridiques adoptés à l'échelle mondiale dans les principaux domaines techniques relevant du mandat de l'Organisation;

- e. a salué les importantes activités menées par la FAO et les résultats qui ont été obtenus au regard des principales priorités que la Conférence régionale a définies à sa 36^e session;
- f. a salué l'exécution et les résultats des activités de la FAO dans la région, en particulier compte tenu des défis extraordinaires liés à la pandémie de covid-19 et à la crise des cinq pénuries (denrées alimentaires, aliments pour animaux, combustibles, engrais et financements), qui se superposent;
- g. a reconnu l'importance que revêtent tant la fourniture ininterrompue de produits et services normatifs et axés sur les connaissances, en particulier la production de règlements, de directives d'application volontaire, d'instruments juridiques et d'études de portée nationale ou régionale, que le processus de dialogue sur les politiques fondé sur des éléments factuels;
- h. a noté que le processus de planification de la FAO au niveau des pays s'inscrivait dans le droit fil du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, et s'appuyait sur les efforts de repositionnement déployés dans le cadre du système des Nations Unies pour le développement afin de favoriser collectivement la prise en main par les pays et de répondre aux priorités et aux lacunes concernant les ODD au niveau national;
- i. s'est félicitée des analyses prospectives régionales et nationales réalisées dans la région;
- j. a noté l'importance des activités de la FAO s'agissant d'affirmer le rôle central des systèmes agroalimentaires dans la lutte contre le changement climatique et l'accent mis sur l'augmentation des capacités de production des systèmes agroalimentaires de manière durable et climatiquement neutre;
- k. a souligné qu'il était important de soutenir les petits agriculteurs en tant qu'acteurs essentiels d'une transformation durable des systèmes agroalimentaires, notamment en garantissant leur accès à des intrants agricoles productifs et abordables et aux marchés;
- l. s'est félicitée de la mise en œuvre d'initiatives institutionnelles clés de la FAO dans la région, notamment les initiatives Main dans la main, «Un pays, un produit prioritaire» et 1 000 villages numériques, qui constituent également un moyen important de promouvoir l'inclusion numérique et d'étendre les investissements en faveur de systèmes agroalimentaires durables;
- m. a souligné la nécessité de disposer de données de référence exactes et d'effectuer un suivi pour éclairer la prise de décisions stratégiques dans la région et mesurer les résultats;
- n. a salué et a encouragé les efforts de la FAO visant à aider les membres de la région dans les domaines de la conservation, de la restauration et de l'utilisation durable des sols, des terres et de l'eau, et en ce qui concerne la biodiversité, les approches agroécologiques et d'autres approches novatrices, notamment grâce au partage des compétences et des connaissances au moyen d'initiatives importantes telles que les Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial (SIPAM);
- o. a souligné l'importance des activités de la FAO s'agissant de promouvoir la pêche et l'aquaculture durables dans la région, notamment la nécessité de protéger l'environnement marin, de conserver et constituer des stocks de poissons et de lutter contre la pêche INDNR;
- p. a salué l'importance des activités menées par la FAO concernant les maladies antimicrobiennes, la chenille légionnaire d'automne, ainsi que d'autres organismes nuisibles envahissants et d'autres maladies dans la région;

- q. a souligné la nécessité de veiller à l'accès de tous à une alimentation saine et nutritive dans la région Asie et Pacifique;
 - r. a insisté sur le fait que l'évaluation des résultats des activités entreprises par les bureaux régionaux et les bureaux de pays de la FAO était essentielle pour mener à bien les priorités régionales et atteindre les ODD en matière d'agriculture, de sécurité alimentaire et de nutrition;
 - s. a souligné que le Programme de coopération technique (PCT) jouait un rôle important dans la transformation des systèmes agroalimentaires de la région pour les pays intéressés;
 - t. a affirmé avec insistance qu'il était nécessaire de renforcer la coopération et la collaboration entre les instances gouvernementales nationales et les organisations régionales et sous-régionales, d'une part, et les bureaux régionaux et bureaux de pays de la FAO, d'autre part, et d'encourager ces derniers à se mettre en rapport avec lesdites instances et organisations de manière proactive pour œuvrer à la réalisation des cibles des ODD;
 - u. a rappelé l'importance d'une représentation équilibrée des membres de la région Pacifique Sud-Ouest dans les organes directeurs de la FAO.
26. La Conférence régionale a recommandé à la FAO:
- a. d'appuyer la création de zones d'accélération, d'incubateurs et de pôles d'innovation afin d'améliorer la mise en œuvre d'innovations et de technologies aux fins de systèmes agroalimentaires durables;
 - b. de renforcer les partenariats avec des parties prenantes clés, en particulier les autorités nationales et le secteur privé, ainsi que par la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, tout en gardant à l'esprit la nécessité d'éviter les chevauchements d'activités;
 - c. d'inclure le thème biennal qu'est la gestion intégrée des ressources en eau comme domaine d'activité mis en avant dans les priorités régionales;
 - d. de promouvoir l'égalité des genres et la participation des jeunes à la mise au point de systèmes agroalimentaires durables, notamment grâce à la formation professionnelle des jeunes afin que ceux-ci puissent jouer un rôle de catalyseur pour parvenir à une alimentation et une agriculture durables dans la région.

*B. Réseau des bureaux de pays – État des lieux et voie à suivre:
document de politique générale*

27. La Conférence régionale:
- a. a accueilli avec satisfaction les informations actualisées sur les bureaux décentralisés, ainsi que la voie qu'il est proposé de suivre pour renforcer le travail de l'Organisation au niveau des pays compte tenu des orientations formulées par les organes directeurs;
 - b. a approuvé les principes directeurs consistant à établir l'approche proposée en fonction de l'évolution, des spécificités et des besoins des pays, à faire en sorte que la souplesse, l'agilité et le renforcement des capacités fassent partie intégrante du processus, à tenir compte des modalités de fonctionnement et d'action modernes, à mettre en œuvre progressivement les changements et à maintenir l'ensemble des ressources budgétaires régionales allouées au réseau des bureaux de pays de la FAO;
 - c. a pris note des mesures et des modèles proposés pour adapter les bureaux de pays de la FAO et ainsi mieux répondre aux attentes des membres en matière d'appui et d'action de l'Organisation en fonction de considérations budgétaires, au titre du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO et dans la perspective du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et au-delà, et en vue de nouveaux débats entre les membres au sein des organes directeurs de la FAO;

- d. a noté que le rapport *Examen de la gestion et de l'administration de la FAO* établi par le Corps commun d'inspection comprenait une recommandation à propos de la structure décentralisée;
- e. a demandé à la FAO de lancer un processus transparent de consultation des pays en vue de la mise au point et de la mise en œuvre progressives des dispositions qui seront convenues;
- f. a pris note de l'étendue géographique et de la diversité agroclimatique de la région Asie et Pacifique et a souligné qu'il était nécessaire d'accroître les capacités de la FAO dans la région.

IV. Autres questions

A. *Date et lieu de la 38^e session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique*

28. Les participants ont noté que le Gouvernement de la République islamique du Pakistan s'était déclaré intéressé à l'idée d'accueillir la 38^e session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique en 2026.

29. La Conférence régionale:

- a. a souligné l'importance de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique, qui offre aux membres de la région Asie et Pacifique une occasion importante de se rassembler pour débattre des priorités et des besoins et mettre en commun l'expérience acquise et les bonnes pratiques en matière de transformation des systèmes agroalimentaires, y compris d'aborder toute question particulière qui intéresse les membres de la région et relève du mandat de la FAO dans la région;
- b. s'est félicitée des efforts que déploie actuellement la FAO pour accroître l'efficacité et l'efficacités des sessions de la Conférence régionale, tout en prenant acte des nouvelles modalités et de la nouvelle structure de la 37^e session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique, et a souligné qu'il fallait continuer de prendre en compte la situation de la région Asie et Pacifique, y compris sa grande étendue géographique et ses multiples fuseaux horaires, afin d'établir des modalités inclusives et équitables concernant le calendrier, la structure et le déroulement de chacune des sessions de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique, conformément à l'article XXXV (Conférences régionales) des Textes fondamentaux.

V. Questions finales

Clôture de la session de la Conférence régionale

30. La Présidente, M^{me} Shiromani Edirimanna, Secrétaire adjointe du Ministère de l'agriculture et du secteur des plantations du Gouvernement de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, a remercié les participants de leurs contributions constructives, qui ont fait de cette 37^e session de la Conférence régionale un succès. Elle a ensuite déclaré la session close.

31. Les participants ont exprimé leur gratitude au Gouvernement de la République socialiste démocratique de Sri Lanka pour avoir accueilli la réunion des hauts fonctionnaires, ainsi qu'à la FAO, pour l'efficacité des préparatifs et de l'organisation.

Annexe A**Ordre du jour****Réunion des hauts fonctionnaires****31 janvier - 2 février 2024 (en ligne)****Questions liminaires**

1. Élection du président et des vice-présidents et nomination du rapporteur
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

Questions relatives aux politiques et aux réglementations régionales et mondiales

19. Situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région Asie et Pacifique: perspectives mondiales et régionales en matière de sécurité alimentaire
20. Renforcer la résilience grâce à la transformation des systèmes agroalimentaires
21. Financer l'élimination de la faim, aujourd'hui et demain (ODD 2)
22. Comment lutter contre les pertes et le gaspillage de nourriture
23. Transformer la pêche de capture et l'aquaculture dans une optique de durabilité dans la région Asie et Pacifique
24. Accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires au moyen de l'approche «Une seule santé»

Questions relatives au Programme et au budget

25. Cadre stratégique, priorités et résultats dans la région
26. Décentralisation

Autres questions

27. Questions diverses
28. Date et lieu de la 38^e session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique

Réunion ministérielle

19-22 février 2024

Questions liminaires

3. Déclaration du Directeur général
4. Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO
5. Déclaration du Président de la 36^e session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique
6. Déclaration au sujet de la troisième Réunion conjointe de la FAO et des ministres de l'agriculture et des forêts des pays membres de la Communauté du Pacifique (CPS)
7. Déclaration de la Présidente du Comité de la sécurité alimentaire mondiale
8. Déclaration du porte-parole de la Consultation de la société civile
9. Déclaration du porte-parole de la Consultation du secteur privé

Tables rondes ministérielles

13. Table ronde ministérielle sur le thème «Sécurité alimentaire et nutrition dans la région Asie et Pacifique: enseignements tirés des crises conjuguées et mesures à prendre à l'avenir»
15. Table ronde ministérielle sur le thème «Renforcer la résilience grâce à la transformation des systèmes agroalimentaires»
16. Table ronde ministérielle sur le thème «Investissements et financements en faveur de la réduction de la pauvreté et de la modernisation dans les pays participant à l'initiative Main dans la main»
17. Table ronde ministérielle sur le thème «Économiser les aliments et l'eau et réduire les pertes et le gaspillage alimentaires»

Manifestations ministérielles spéciales

10. Accélérer la réalisation des ODD grâce à la science et à l'innovation: promouvoir la modernisation et le passage au numérique des petites exploitations des secteurs de l'aquaculture et de l'élevage au service de la transformation des systèmes agroalimentaires dans la région Asie et Pacifique
12. Réunion ministérielle extraordinaire pour les petits États insulaires en développement (PEID), les pays les moins avancés (PMA) et les pays en développement sans littoral (PDSL)

Manifestation ministérielle spéciale de Sri Lanka – pays hôte

30. Agrotourisme dans la région Asie et Pacifique: accélérer le développement rural et améliorer les moyens d'existence¹

Séances plénières

14. Hiérarchisation des besoins aux niveaux des pays et de la région
18. Examen et adoption du rapport de la 37^e session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique

¹ Présentation de l'agrotourisme à Sri Lanka par le gouvernement hôte et table ronde sur les données d'expérience, l'innovation et le potentiel de la région Asie et Pacifique tenue par les ministres invités.

Annexe B

Liste des documents

<https://www.fao.org/about/meetings/regional-conferences/aprc37/documents/fr/>

QUESTIONS À L'EXAMEN

Cote	Titre
APRC/24/1	Ordre du jour provisoire
APRC/24/2	Ordre du jour provisoire annoté
APRC/24/3 Rev.1	Situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région Asie et Pacifique: perspectives mondiales et régionales en matière de sécurité alimentaire
APRC/24/4	Renforcer la résilience grâce à la transformation des systèmes agroalimentaires
APRC/24/5	Financer l'élimination de la faim, aujourd'hui et demain (objectif de développement durable [ODD] 2)
APRC/24/6	Comment lutter contre les pertes et le gaspillage de nourriture dans la région Asie et Pacifique
APRC/24/7 Rev.1	Transformer la pêche de capture et l'aquaculture dans une optique de durabilité dans la région Asie et Pacifique
APRC/24/8	Application d'une approche «Une seule santé» pour accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires dans la région Pacifique
APRC/24/9 Rev.1	Résultats de la FAO dans la région Asie et Pacifique – 2022-2023
APRC/24/10	Priorités de la FAO dans la région au regard du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO
APRC/24/11	Réseau des bureaux de pays – État des lieux et voie à suivre: document de politique générale

Série INF

Cote	Titre
APRC/24/INF/1	Note aux délégués
APRC/24/INF/2 Rev.2	Calendrier provisoire
APRC/24/INF/3 Rev.1	Liste provisoire des documents
APRC/24/INF/4	Déclaration du Directeur général
APRC/24/INF/5	Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO
APRC/24/INF/6	Déclaration du Président de la 36 ^e session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique
APRC/24/INF/7	Déclaration au sujet de la troisième Réunion conjointe de la FAO et des ministres de l'agriculture et des forêts des pays membres de la Communauté du Pacifique (CPS)
APRC/24/INF/8	Déclaration de la Présidente du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)

APRC/24/INF/9	Déclaration de la porte-parole de la Consultation de la société civile
APRC/24/INF/10	Déclaration du porte-parole de la Consultation du secteur privé
APRC/24/INF/11 Rev.1	Rapport de la Commission de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique
APRC/24/INF/12	Rapport de la 37 ^e session de la Commission des pêches de l'Asie-Pacifique
APRC/24/INF/13 Rev.1	Rapport de la 30 ^e session de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique (CFAP)
APRC/24/INF/14	Rapport de la Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique
APRC/24/INF/15	Rapport de la 29 ^e session de la Commission des statistiques agricoles pour l'Asie et le Pacifique
APRC/24/INF/16	Plan d'action relatif à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture pour la région du Pacifique (2024-2030)
APRC/24/INF/17	Prospective stratégique pour la région Asie et Pacifique